

8. INFORMATIQUE

a) Cartographie automatique

La partie belge a exposé en bref les projets de l'Institut Géographique en la matière et a remis un document.

La partie canadienne a fait un exposé sur le développement de la cartographie automatique au Canada, les objectifs poursuivis, les réalisations et l'ordre de grandeur des budgets engagés.

Il a été convenu que la partie canadienne ferait parvenir de la documentation et/ou un mémorandum à ce sujet, le tout étant, par échange de correspondances aux fins de préparer une visite au Canada du Chef de projet compétent dans le programme national de recherches en informatique. Cette visite aurait pour but:

- a. l'acquisition de l'information sur certains points précis dégagés de cet échange de correspondance.
- b. l'examen de l'opportunité d'un échange de chercheurs et de l'envoi d'un expert en Belgique.

b) Réseau interuniversitaire d'ordinateur

La partie canadienne a fourni à la partie belge des renseignements sur les motifs d'ordre économique, technique et de politique interuniversitaire, ayant conduit à l'abandon du projet CANUNET sous sa forme initiale. Ces informations permettront à la partie belge de bénéficier de l'expérience canadienne pour identifier les difficultés de même nature pouvant se produire en Belgique.